

La démarche PMAE en Auvergne-Rhône-Alpes

Accompagnement des petites et moyennes associations employeuses

Les acteurs de l'accompagnement se mobilisent
pour un emploi associatif de qualité en Auvergne-Rhône-Alpes

C'EST QUOI ? **La démarche**

Les associations sont aujourd'hui inscrites dans un contexte mouvant et en forte évolution : baisse de financements publics, évolution politique et mutation sociale et économique forte, fonction employeur de plus en plus complexe, ...

Les diverses études et les remontées de terrain mettent en évidence les **difficultés croissantes des petites associations employeuses (moins de 9 salariés)**. Les caractéristiques « spécifiques » des PMAE - des employeurs bénévoles (pas de DRH), des modèles économiques fragiles, ... - les rendent particulièrement vulnérables aux mutations du contexte et aux contraintes que cela fait peser sur elles. Dans ce contexte, l'accompagnement et le soutien de ces associations est primordial.

Pour répondre à ces besoins, de nombreux acteurs de l'accompagnement existent, mais ne se connaissent pas forcément. Les liens existant entre eux sont insuffisants pour leur permettre de travailler en collaboration afin d'accompagner au mieux les associations.

→ Face à ces 2 constats, Le Mouvement associatif Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS RA en qualité de pilote du DLA régional se sont associés en 2011 pour co-animer **la démarche PMAE** (petites et moyennes associations employeuses) afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement en Auvergne-Rhône-Alpes sur le **soutien à l'emploi associatif de qualité** dans les PMAE.

Ces constats identiques dans d'autres régions ont abouti à des initiatives similaires mais Rhône-Alpes met en œuvre une démarche active et reconnue qui propose aux acteurs de l'accompagnement un **espace régional d'échanges et d'interconnaissance pour structurer l'offre d'accompagnement**.



POUR QUI ? **Les acteurs**

- **Tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'emploi associatif** : réseaux associatifs volontaires, structures porteuses de DLA, associations locales, Réseau National des Maisons des Associations, réseau SAVARA, Auvergne-Rhône-Alpes Active, UDES, techniciens des Collectivités ou des services de l'État.

La **diversité** des acteurs mobilisés dans la démarche PMAE permet d'aborder toutes les formes de l'accompagnement : accueil, information, sensibilisation, conseil, formation, appui, suivi, ... Cet espace de rencontre suscite ainsi des **échanges riches** et permet aux acteurs de **construire une vision d'ensemble** rendant compte de la complémentarité et de l'articulation des rôles de chacun dans la chaîne de l'accompagnement.



À QUOI CA SERT ? **Les objectifs**

Cette démarche de coopération entre les acteurs de l'accompagnement vise **l'amélioration du soutien et de l'accompagnement des petites et moyennes associations dans leur fonction employeur**, pour un emploi associatif de qualité au service des projets associatifs dans les territoires.

Il s'agit de :

- Identifier collectivement les **besoins d'accompagnement** des PMAE (diagnostic partagé) ;
- Proposer et porter collectivement des **réponses aux besoins** identifiés ;
- Identifier, analyser et **valoriser les acteurs** de la démarche et leurs pratiques d'accompagnement, **rendre visibles et lisibles leurs expertises**, en particulier dans leur fonction d'employeur ;
- **Qualifier les acteurs** de l'accompagnement, professionnaliser et enrichir leurs pratiques ;
- **Favoriser l'émergence des complémentarités** entre les acteurs de l'accompagnement et accompagner les coopérations, mutualiser les pratiques dans une démarche volontaire et dans une recherche de synergie inter-réseaux ;
- **Structurer une offre territoriale de services** à destination des associations employeurs.